

la protection des rives au confluent des rivières Courtney et Tso-lon.

Sir HECTOR LANGEVIN : Nous n'avons pas été capables d'insérer dans le budget des crédits pour tous les travaux demandés. Mon honorable ami peut être sûr que si ces crédits ne sont pas dans le budget, ils sont en très bonne compagnie, avec probablement deux ou trois cents autres demandes, qui ne sont pas accordées. Il nous a été impossible de faire droit à toutes les demandes présentées cette année, et nous ne le pourrions pas l'an prochain. Je suis sous l'impression qu'il faudra des études et un rapport au sujet de deux ou trois des sujets dont l'honorable député a parlé. Il y a une de ces rivières qui porte un très joli nom, et dont je n'ai jamais entendu parler avant aujourd'hui au ministère, et je crois que je devrai faire faire un examen à ce sujet. Je me propose de m'occuper de ces questions pendant les vacances des chambres, quoique je ne fasse pas de promesse quant à ce qui sera fait à la prochaine session.

M. GORDON : Je rappellerai à l'honorable ministre qu'il y a deux ans, il a avec beaucoup de bienveillance accordé \$500 pour l'amélioration de la rivière Kokisalah. Si c'est là la rivière au joli nom dont l'honorable ministre veut parler, elle ne peut pas être inconnue de son ministère. Cette rivière est tout aussi importante que McGregor's Creek, que j'ai très bien connu dans mon enfance, et plusieurs de ces rivières, dans chacune des vieilles provinces, que le gouvernement améliore, sont beaucoup moins importantes que celles pour lesquelles j'ai demandé la considération favorable de l'honorable ministre.

Dragage \$29,300

M. ELLIS : Qu'est-ce qu'on va faire de la somme de \$16,700 destinée au nouvel outillage de dragage dans les provinces maritimes ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Cette somme est destinée à l'acquisition d'un nouvel outillage pour les dragueurs et à l'exécution de réparations aux chalands.

M. ELLIS : J'espérais que le ministre fournirait un nouveau dragueur. Aucun des dragueurs ne peut être utilisé dans la Baie de Fundy.

Sir HECTOR LANGEVIN : L'honorable député a parfaitement raison. Nous devrions avoir un dragueur pour les provinces maritimes, et un autre pour Ontario, mais ils coûtent très cher, et nous ne pourrions pas les fournir cette année.

M. GORDON : A propos de l'item de \$5,000 pour la Colombie Anglaise, je désire demander si l'on a l'intention de creuser davantage l'entrée du port de Nanaïmo. J'ai fait une demande dans ce sens il y a trois ans. Ceci n'est important que pour les grands navires océaniques. La vase de la rivière Nanaïmo est charriée dans le port, et quelquefois, les navires tirant plus de 32 pieds d'eau touchent à ces dépôts. Cela paraît être un fort tirant d'eau aux yeux des honorables représentants de l'est, mais l'an dernier, 383 navires à destination de Pétranger avec 463,966 tonnes de charbon et 5,000 tonnes d'autres produits ont été enregistrés dans le port de Nanaïmo et la Baie du Départ.

Sir HECTOR LANGEVIN : L'honorable député sait que nous avons eu de très grandes difficultés dans le port de Nanaïmo, à cause du rocher Nichol, et que nous avons mis un crédit dans le budget pour nous permettre d'enlever ce rocher. C'était

le grand obstacle à l'entrée des navires dans le port. Les navires couraient constamment le danger de heurter ce rocher, et plusieurs l'ont heurté, et quelques-uns se sont peut-être perdus. Lorsque ces travaux seront exécutés, nous serons plus en état de voir jusqu'à quel point nous pouvons améliorer le port. Il va sans dire que ce sujet ne sera pas oublié.

Le comité rapporte progrès.

AJOURNEMENT—SUBVENTIONS DE CHEMINS DE FER.

Sir HECTOR LANGEVIN : Je propose que la séance soit levée.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Les subventions de chemins de fer, où sont-elles ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Je crois que le premier ministre a donné avis de leur présentation, et qu'elles figureront dans l'ordre du jour lundi prochain.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Les subventions de chemins de fer dont on a donné avis, comprendront-elles toutes celles qui vont être présentées, ou y en aura-t-il d'autres ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Je ne saurais le dire d'une manière positive. Dans tous les cas, s'il y en a d'autres, elles seront présentées immédiatement.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Elles devraient toutes être déposées lundi.

M. LAURIER : Nous nous attendrons, lundi, à avoir tous les papiers relatifs aux demandes de subventions de chemins de fer, ainsi que les informations ordinaires à ce sujet.

La motion est adoptée, et la chambre s'ajourne à 2 a.m. (samedi).

CHAMBRE DES COMMUNES.

LUNDI, 12 mai 1890.

L'Orateur ouvre la séance à trois heures.

PRIÈRE.

L'EX-DÉPUTÉ DE LINCOLN.

M. GIROUARD : Je propose l'adoption du premier rapport du comité des privilèges et élections. En ma qualité de président de ce comité, j'ai à remplir aujourd'hui le pénible devoir de proposer l'adoption de ce rapport au sujet de certaines accusations qui ont été portées par l'honorable député d'Oxford-sud (sir Richard Cartwright) contre M. Rykert, l'ancien député de Lincoln et Niagara. Le rapport contient une revue complète de la question, et est le verdict unanime du comité après une longue délibération ; et je crois qu'il n'est pas nécessaire que je fasse aucune remarque. Par conséquent, j'inviterai simplement la chambre à adopter le rapport par un vote non motivé, mais unanime.

M. MULOCK : Si je dois comprendre qu'il n'y aura pas de discussion au sujet du rapport, je limiterai mes remarques à deux points qui se rapportent incidemment à la question principale qui a fait la matière de l'enquête, quoiqu'ils ne s'y rattachent pas directement. Lorsque la correspondance qui a donné lieu à cette enquête a paru dans les